

11 décembre 2009



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

CONFÉRENCE DE PRESSE

**«Jacques Charlier - 100 sexes
d'artistes - Making 'OFF'»**

Présentation du livre et du film consacrés au projet
produit par la Communauté française
Wallonie-Bruxelles pour la 53^e Exposition Internationale
d'Art, Biennale de Venise 2009

* * *

**Allocution de Fadila Laanan, ministre de la Culture,
de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances
de la Communauté française**

* * *

Palais des Beaux-Arts – Bruxelles – Vendredi 11 décembre 2009 – 9h30

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité
des chances de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.11

Gsm : +32/(0)477/252.285

Courriel : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,
Chers amis,

Quel plaisir d'être à nouveau réunis en ces murs, ce matin, pour découvrir ensemble non pas le projet développé par Jacques Charlier, avec la complicité d'Enrico Lunghi, qu'ils avaient présenté ici même en mai dernier, mais le magnifique ouvrage « Jacques Charlier – 100 Sexes d'artistes – le Making 'OFF' ».

Ce « making of » d'une Biennale de Venise encore plus « OFF » qu'initialement prévu pour eux, ce livre-bilan – mieux : ce livre-témoin –, a essentiellement pour but de révéler, de raconter les circonstances tantôt joyeuses, tantôt dramatiques, mais toujours empreintes d'humour qui ont marqué la présence, le projet artistique de Jacques Charlier lors de la 53^e Biennale de Venise en cette année 2009.

Je souhaitais absolument être présente ce matin, tant leur projet me tenait à cœur, comme peuvent en témoigner je pense ceux d'entre vous qui étaient déjà ici en mai dernier, et qui ont pu alors constater le soutien indéfectible que j'ai manifesté à son égard face aux difficultés qu'il rencontrait alors.

Je vous avais dit à l'époque ma fierté d'être à leurs côtés et ma confiance envers eux. Aujourd'hui, au vu des résultats engrangés, je constate que cette confiance était vraiment bien placée.

Si vous le permettez, revenons ensemble quelques mois en arrière, repassons-nous ensemble le film des événements, du point de vue de la Communauté française que je représente ici, puisque c'est aussi le voyage à rebours dans le temps qui vous est proposé par ce livre.

« *Mais que diable la Communauté française allait-elle faire dans cette gondole ?* » pouvaient en effet se demander certains, pour paraphraser une réplique bien connue, lorsque je me suis embarquée aux côtés de Jacques Charlier et de son commissaire pour leur aventure vénitienne.

Ceci plus encore lorsqu'elle s'est transformée en « galère » pour eux et lorsqu'il s'est avéré que c'est à l'abordage qu'il leur faudrait prendre Venise.

À l'origine, il s'agissait, simplement suis-je tentée de dire, de nommer le représentant de la Communauté française pour la participation au programme dit « OFF » de la Biennale.

Cette année en effet, la plupart d'entre vous le savent, dans le cadre de l'alternance en vigueur en Belgique, c'est la Communauté flamande qui a eu le privilège de désigner un artiste pour investir le pavillon belge des « Giardini ». Elle a choisi Jeff Geys, qui a ainsi « succédé » à Éric Duyckaerts, que j'avais désigné pour occuper ce pavillon belge en 2007.

La participation au « OFF », aux événements dits « collatéraux », représentait néanmoins aussi un enjeu important, car la présence de l'un des nôtres au plus haut niveau de l'Art contemporain élèverait l'ensemble de la communauté artistique de Bruxelles et de Wallonie.

Comme je l'avais expliqué, je souhaitais ainsi adresser un signal fort aux plasticiens et aux professionnels du secteur, mais aussi à nos concitoyens, afin de manifester mon engagement aux côtés de ceux qui font vivre l'Art, à commencer par nos créateurs.

Au terme d'une procédure menée par un jury d'experts indépendants, belges et étrangers, c'est le projet d'exposition « 100 Sexes d'Artistes » de Jacques Charlier qui avait donc été retenu, et à l'unanimité, je me plais à le rappeler une fois encore !

En le présentant au printemps dernier, j'avais expliqué que par-delà les critères objectifs qui ont fondé sa désignation, celle-ci m'avait réellement réjouie car elle a comblé à mes yeux, sinon une injustice, à tout le moins un manque préjudiciable. Car l'œuvre de Jacques Charlier, plébiscitée internationalement de longue date, méritait indubitablement d'être donnée en partage à Venise.

C'est donc avec conviction que j'avais débloqué les crédits nécessaires pour produire l'exposition-événement « Jacques Charlier, 100 sexes d'artistes »^(*). Qui, comme chacun sait désormais, prévoyait initialement l'exposition dans l'espace public d'affiches présentant des sexes « à la manière » d'artistes réputés de l'Histoire de l'Art du XX^e siècle.

C'était sans compter avec ce que j'avais clairement qualifié de censure, en mai dernier, en le déplorant avec énergie.

J'avais alors vivement félicité Jacques Charlier, Enrico Lunghi et leur équipe d'être entrés en résistance, s'efforçant de transformer un obstacle de taille en un succès au final bien plus retentissant encore que ce que nous avions espéré pour eux : de nombreuses villes, un peu partout dans le monde, avaient rapidement annoncé qu'elles leur offraient leurs cimaises.

Belgrade, Linz, Luxembourg, Bergen, Metz, Sofia, Anvers, Namur et Bruxelles ont, ainsi, déjà vu leurs murs s'habiller de ces affiches originales, incomprises à Venise. Et d'autres suivront je l'espère. Je me réjouis qu'en définitive, les publics d'autant de villes européennes aient finalement pu découvrir les œuvres de Jacques Charlier. En somme, « si tu ne peux venir à Jacques Charlier à Venise, Jacques Charlier ira à toi partout en Europe ! », pour paraphraser une autre réplique bien connue, d'un célèbre redresseur de torts celle-ci...

Car loin de museler Jacques Charlier et Enrico Lunghi, la censure qu'ils ont subie leur a, au contraire, offert une caisse de résonance imprévue.

Un message culturel, qui se voulait léger au départ, s'est mué en un propos artistique engagé.

Une simple lecture de l'Histoire de l'Art au second degré s'est transformée en un acte politique, une posture critique de défense de la liberté d'expression face à la censure.

Mesdames, Messieurs,

Je salue, une fois encore, l'artiste et son commissaire pour tout ce qu'ils ont fait, contre vents et marées, sous la bannière de la Communauté française.

« L'Art est libre, les artistes aussi ! », vous disais-je en mai : ils viennent de le confirmer de manière éclatante.

Et je n'ai donc qu'un conseil à vous donner, pour conclure, si vous le permettez. Au cas où vous êtes encore en quête d'idées pour Noël, ne cherchez plus : ce livre trouvera sa place sous le sapin avec bonheur...

Je vous remercie de votre attention.

Et je cède à présent la parole à Enrico Lunghi...

Fadila LAANAN

(*) Communauté française : 200.000 euros. WBI : 50.000 euros.